Procédure d’inscription à la Course des Impressionnistes

# Qu’est-ce que la Course des Impressionnistes

La course des Impressionnistes est une régate qui comporte 2 évènements distincts :

* Un semi-marathon sur 21 km qui se court en quatre et en huit de « tous armements »
* Un marathon sur 42 km qui se court en bateau individuel

## Semi-marathon 21 km

### Embarcations :

* + Huit outrigger avec barreur, pointe ou de couple
  + Quatre de pointe ou couple, avec ou sans barreur :
    - Avec barreur : outrigger ou yolette
    - Sans barreur : outrigger

### Equipages

* Masculins, féminins ou mixtes H/F,
* Répartition du nombre d’homme ou de femmes dans les équipages :
  + Règles :
    - Une femme peut se substituer à un homme dans un équipage masculin ou mixte H/F
    - Un homme ne peut pas se substituer à une femme dans un équipage féminin ou mixte
  + Composition des équipages (rameurs et rameuses) :
    - Un équipage masculin comprend plus de 50% d’hommes
    - Un équipage mixte H/F comprend au moins 1 homme et au moins 50% de femmes
    - Un équipage féminin comprend 100% de femmes
* Catégories d’âge :
  + Les catégories d’âge sont déterminées par la moyenne des âges des rameurs
  + Les catégories autorisées sont les suivantes :
    - Pour les rameurs : J16, J18, Senior et Master
    - Pour les barreurs : toutes les catégories précédentes + J14
  + Les règles sont les suivantes :
    - Les catégories Senior peuvent accueillir des J18 et J16 avec un certificat de surclassement ad hoc
    - La catégorie J18 peut accueillir des J16 avec un certificat de surclassement ad hoc
    - La catégorie Master peut accueillir des seniors dans la mesure où la moyenne d’âge reste supérieure ou égale à 27 ans
    - Les équipages seniors peuvent accueillir des masters dans la mesure où la moyenne d’âge reste inférieure à 27 ans
    - Les J16 et J18 ne peuvent pas ramer dans des équipages masters
    - Les J14 ne peuvent pas ramer, ils ne peuvent que barrer
    - Les barreurs peuvent ramer pendant une partie de la course, si leur passage à la barre respecte les critères d’âge et d’autorisation ainsi que les critères de mixité précédents => pour les équipages avec barreur, on définira les rameurs, une **autorisation ou non de barrer.**

### Bateaux par catégories

* + J16

NB : pour des raisons de sécurité, les J16 rament en bateaux avec barreur.

* + - H4x+, H4+, H8+
    - F4x+, F4+, F8+
    - M4x+, M4+, M8+
  + J18
    - H4x-, H4-, H8+
    - F4x-, F4-, H8+
    - M4x-, M4-, M8+
  + Seniors
    - H4x-, H4-, H8+
    - F4x-, F4-, H8+
    - M4x-, M4-, M8+
  + Master
    - H4yx+, H4y+, H4x+, H4x-, H4-, H8x+, H8+
    - F4yx+, F4y+, F4x+, F4x-, F4-, F8x+, F8+
    - M4yx+, M4y+, M4x+, M4x-, M4-, M8x+, M8+

**NB :** les courses sont numérotées en séquence à partir de cette liste pour établir l’avant programme

### Regroupements, classement et récompenses

* Pour limiter le nombre de courses selon le nombre de participants (en particulier pour les courses où il n’y a qu’un concurrent, on pourra faire les regroupements suivants :
  + J16 => J18 pour le même armement de bateau
  + Master => senior pour le même armement de bateau
  + Pointe => couple pour la même catégorie d’âge et de mixité
  + Femme => mixte pour le même armement de bateau
  + Mixte => homme pour le même armement de bateau

**NB :** on pourra prendre en compte des critères de handicaps établis à partir de règlements officiels (âge) ou de statistiques objectives (autres).

* Un classement est établi pour chaque course et une récompense est remise à l’équipage vainqueur :
  + Médailles + coupe, pour les courses où il y a plusieurs concurrents
  + Médailles, pour les courses où il n’y a qu’un concurrent

## Marathon 42 km

Le marathon est une épreuve individuelle en skiff.

Les catégories prises en compte sont les suivantes :

* Homme : senior, master de A à H
* Femme : senior, master de A à H

**NB :** les courses 42 km sont numérotées en séquence à partir de cette liste en fonction des catégories, pour établir l’avant programme

# Locations de bateaux et de sièges

## Locations de bateaux

Le club propose des bateaux en location dans la limite de leur disponibilité.

Les bateaux proposés sont a priori des bateaux du RCPM. On peut envisager d’étendre les locations en proposant à d’autres clubs de louer leurs propres bateaux.

On définira dans le parc RCPM une liste de bateaux que l’on peut proposer à la location afin de savoir a priori la quantité qui sera disponible. Les clubs feront leur demande dès l’ouverture des inscriptions.

Le rameur RCPM sont prioritaires sur leurs bateaux jusqu’à 15 jours avant la clôture des inscriptions. Passé cette limite, les bateaux que l’on peut louer, qui n’ont pas été demandés par des équipages RCPM, seront attribués aux clubs qui en ont fait la demande.

## Locations de sièges

Les rameurs de clubs externes qui rament en mixtes de clubs, dans des équipages RCPM devront payer une location de leur siège. Cette disposition a pour objet d’encourager les rameurs RCPM à constituer des équipages « club ».

# Inscriptions et paiements

Les inscriptions sont effectuées par un responsable de club qui ouvre un compte pour sa structure en saisissant les informations :

* Nom du club et numéro de structure
* Nom du responsable et coordonnées (courriel + téléphone)
* Identifiant, mot de passe

Le responsable de club inscrit ses équipages et effectue les demandes éventuelles de locations de bateaux.

Il peut y avoir plusieurs responsables pour un même club, qui ouvrent des comptes différents. Il peut s’agir de rameurs qui s’inscrivent individuellement au Marathon par exemple.

Le responsable de club peut effectuer des inscriptions par lots (panier) et les régler au fur et à mesure ou à la fin, avant la date de clôture / paiement.

Après la date de clôture, il peut effectuer des remplacements dans les équipages ou déclarer des forfaits. Le RCPM peut rembourser les bateaux qui sont supprimés par forfait.

Les remplacements dans les équipages peuvent générer des changements de catégorie qui doivent être pris en compte dans le programme des courses.

Dates d’ouverture des inscriptions, de clôture et de paiement :

* Les inscriptions sont ouvertes du 19 mars au 19 avril inclus (on peut si on est prêt, avancer la date d’ouverture au 1er mars).
* Les paiements doivent être effectués avant le 25 avril inclus.
* Les forfaits ne sont pris en compte qu’après la date de clôture des inscriptions.

# Tarifs

On définit le **tarif du siège**, qui inclut le barreur pour les bateaux barrés. Ce tarif est le même pour les inscriptions d’équipages ou pour les locations de bateaux, à l’exception des skiffs pour lesquels le tarif à la location sera plus élevé que le prix d’un siège (3 fois la valeur du siège).

Saisie des inscriptions

## Principes

### Saisie des équipages pour la course 21 km

Pour saisir un équipage, le responsable de club saisit une course en renseignant son numéro.

On lui présente une liste d’options pré-renseignées, ainsi une liste des membres de l’équipage à remplir selon la course choisie :

* Options
  + N° de course
  + N° équipage => calculé à partir du n° de la course + n° attribué en séquence (identifiant unique de l’équipage)
  + Catégorie (J16, J18, S, M)
  + Mixité (H, F, M)
  + Bateau : Outrigger / Yolette
  + Armement : P/C
  + Changement de barreur durant la course
* Liste des membres de l’équipage, selon le cas :
  + 4 rameurs
  + 4 rameurs + 1 barreur
  + 8 rameurs + 1 barreur

Selon la saisie effectuée pour les membres de l’équipage :

* Si l’équipage saisie ne correspond pas aux critères de mixité ou de catégorie de la course :
  + On peut lui proposer de changer :
    - Les rameurs / barreur
    - Le numéro de la course
    - La catégorie => on redéfinit le n° de la course
    - La mixité => on redéfinit le n° de la course
* S’il s’est trompé ou s’il veut changer, il peut modifier :
  + Le numéro de la course
  + La catégorie => on redéfinit le n° de la course
  + Le bateau => on redéfinit le n° de la cours
  + L’armement du bateau => on redéfinit le n° de la course

S’il a sélectionné « changement de barreur durant la course » on lui indique pour chacun des rameurs, ceux qui peuvent passer à la barre sans changer de course (critères d’âge et de mixité).

A la fin, on lui présente un récapitulatif de ses inscriptions effectuées sur lesquelles il peut revenir pour effectuer des modifications ou annulations.

### Saisie des participants pour le Marathon

Le responsable saisit les infos concernant le rameur ou la rameuse et la mixité (H/F).

On lui présente le numéro de la course correspondante pour validation.

On définit le numéro d’équipage (n° de course + n° en séquence)

## Contrôle des licences

Le contrôle des licences peut être effectué par lot. Pour chaque participant saisi, on notera avec un indicateur, si le contrôle a été effectué ou non.

Le contrôle pourra être effectué soit :

* Automatiquement, par extraction des licences à vérifier dans la base, puis par une requête de vérification par lots envoyée vers le site de la FFA, puis retour du résultat pour enregistrement dans la base.
* Manuellement, en demandant aux responsables de clubs d’inscrire leur rameurs individuellement dans des courses fictives sur le serveur FFA, puis par extraction de ces inscriptions pour injection dans la base et contrôle.

# Documents de synthèse

On pourra extraire de la base, les documents suivants :

1. Pour les responsables de clubs => liste des inscriptions, des locations et des paiements
2. Pour les organisateurs :
   1. Liste des inscriptions (équipages et rameurs) par club
   2. Liste des licences à contrôler
   3. Liste des bateaux loués avec attribution
   4. Programme des course (21 km et Marathon)
   5. Liste des récompenses (médailles et coupes à approvisionner)
   6. Récapitulatif des paiements par clubs